



40ème
édition

REGLEMENT du 8 Mai 2025

DÉPART 1 : MAXEVILLE-METZ (66 km) Départ unique à 5h00.

- * Départ : ZI Pont du canal rue André Fruchard Maxéville 54320. Accueil des marcheurs à partir de 4h30 jusqu'à 5h00.
- * Transfert en bus vers Maxéville au départ de Metz, **accueil des marcheurs à partir de 3h45**, au complexe sportif St Symphorien 57050 LONGEVILLE LES METZ, **départ du dernier bus à 4h30 vers Maxéville.**



DÉPART 2 : MAXEVILLE-MONTAUVILLE (33 km) Départ unique à 5h00.

- * Départ : ZI Pont du canal rue André Fruchard Maxéville 54320. Accueil des marcheurs à partir de 4h30 jusqu'à 5h00.
- * Transfert en bus vers Maxéville au départ de Metz, **accueil des marcheurs à partir de 3h45**, au complexe sportif St Symphorien 57050 LONGEVILLE LES METZ, **départ du dernier bus à 4h30 vers Maxéville.**



DÉPART 3 : MONTAUVILLE-METZ (33 km) Départ entre 7h00 et 9h00.

- * Départ : Salle polyvalente 150 rue du bois le Prêtre Montauville 54700. accueil des marcheurs à partir de 7h00 jusqu'à 9h00.

Nota : LES MARCHEURS DOIVENT SE RENDRE AU DEPART DE MONTAUVILLE PAR LEUR PROPRE MOYEN, SEUL LE RETOUR EN NAVETTE VERS MONTAUVILLE EST ASSURE.



ARRIVÉE parcours 2 : MONTAUVILLE salle polyvalente

NAVETTES RETOUR : A partir de MONTAUVILLE

- rapatriement vers MAXEVILLE Navettes régulières (environ toutes les 45') à partir de 11h30, **dernier bus à 16h30.**
- rapatriement vers METZ Navettes régulières (environ toutes les 45') à partir de 11h30, **dernier bus à 16h30.**

ARRIVÉE parcours 1 et 3 : METZ plan d'eau, site des Régates Messines.

NAVETTES RETOUR : A partir de METZ

- rapatriement vers MONTAUVILLE Navettes régulières (environ toutes les 30') à partir de 13h00, **dernier bus à 18h30.**
- rapatriement vers MAXEVILLE Navettes régulières (environ toutes les 45') à partir de 14h30, **dernier bus à 20h30.**

RAVITAILLEMENT:

IMPORTANT : il est indispensable de vous munir de votre propre ravitaillement.

11 postes seront approvisionnés en **PETIT ravitaillement** et en boissons (chaudes et froides selon les postes).

REGLEMENT DE LA MARCHÉ DU 8 MAI 2025

- * **ATTENTION : Pour les marcheurs du 66km, ils ne seront plus autorisés à poursuivre leur randonnée après 17h00 au-delà de NOVEANT.**
- * **AUCUN DEPART NE SERA AUTORISE AVANT 5H DE MAXEVILLE ET AVANT 7H DE MONTAUVILLE.**
- * **UNE EQUIPE DE SERRE-FILE FERME LA MARCHÉ TOUT AU LONG DU PARCOURS.**
- * **POUR DES RAISONS DE SECURITE LES CHIENS SONT INTERDITS SUR LE PARCOURS AINSI QUE DANS LE BUS.**
- * **A PREVOIR : VETEMENTS ADAPTES ET RAVITAILLEMENT PERSONNEL.**
- * **A L'INSCRIPTION LE MARCHEUR RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT.**
- * **LA MARCHÉ AURA LIEU PAR N'IMPORTE QUEL TEMPS, SAUF ARRETE PREFECTORAL.**
- * **EN CAS DE NON PARTICIPATION, LE MONTANT DE L'INSCRIPTION RESTERA ACQUIS A L'ORGANISATEUR.**

Retrouver le règlement de cette manifestation sur notre site : www.nancymetzalamarche.net

